AB TRANSPORT
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 5 ALLEE DES TULIPES

78260 ACHERES

EN COURS DE CONSTITUTION

Les soussignés :

Actionnaire personne physique
M. ASSOIAN Badri, 5 ALLEE DES TULIPES, 78260 ACHERES
né le 24 janvier 1972 à TBILISSI (GEORGIE)
de nationalité Georgienne.

s'est réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société AB TRANSPORT pour désigner d'un commun accord le premier président de la société, conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts de ladite société.

I – Nomination du président

La soussignée nomme en qualité de présidente de la société :

M. ASSOIAN Badri demeurant 5 ALLEE DES TULIPES, 78260 ACHERES

pour une durée indéterminée et qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Elle affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre IV des statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à ACHERES
Le 22 juin 2026

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Signature

